

sens de la convention du *Pardo*, & des Articles préliminaires, pour conserver le credit si nécessaire au Commerce ; elles firent de vives plaintes sur l'augmentation des Droits d'entrée & de sortie, les visites, les avanies, & même les confiscations que les Vaisseaux Espagnols faisoient en pleine mer de ceux de France, de la Grande-Bretagne & de Hollande, quoiqu'il leur fût permis de trafiquer dans les Ports d'Espagne en vertu des mêmes Traités ; elles représenterent enfin, que dans l'octroi de la nouvelle Compagnie des *Carraques*, on dépouilloit les Conservateurs du Commerce de leurs Droits, pour les transporter à des Particuliers, au grand préjudice du négoce des trois Puissances ; concluant leurs remontrances, en priant le Roi de redresser tous ces griefs, qu'elles n'attribuoient nullement à l'intention de S. M. &c. Sur tout cela la Cour ne s'est pas encore expliquée, & on est fort attentif au parti qu'elle prendra dans cette occasion.

V. On n'a jamais vû le Roi plus gai & en meilleure santé. Depuis le retour de L. M. de *Cadix* leur divertissement le plus ordinaire dans l'Isle de *Leon*, est celui de la chasse & de la pêche, qu'Elles prennent journellement derriere les *Puntals* ; & le 8. Elles eurent le plaisir d'aller à bord du Vaisseau de guerre le *St. Philippe*, qui a été nouvellement construit. Le Sr. *Ranck*, Peintre du Roi de France, qui avoit été envoyé à *Madrid* pour tirer les portraits de L. M. & de la Famille Royale, a suivi la Cour dans l'*Andalousie* : Il doit se rendre de-là à *Lisbonne*, pour tirer ceux du Roi & de la Reine de *Portugal*, du Prince & de la Princesse de *Brezil* : après quoi il a ordre de travailler à 2. grands Tableaux, representans la ceremonie de l'échange des deux Infantes. Le Roi a reçu au nombre de ses Conseillers d'Etat, l'Evêque de *Cadix* ;
le